



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE  
HENRI-DUTILLEUX



1, Rue Pasteur  
49130 LES PONTS-DE-CE



09.60.15.83.41  
[siemtp@orange.fr](mailto:siemtp@orange.fr)

Madame, Monsieur et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Syndical se réunira le :

**Judi 16 avril 2026 de 14h00 à 16h00**  
**Mairie de Trélazé – Salle du Conseil**

Les dossiers des affaires soumises à l'assemblée peuvent être consultés auprès du secrétariat du syndicat aux lieux et heures de permanence.

J'attire votre attention sur les règles de quorum qui régissent **l'installation de l'organe délibérant** et sur le fait que la majorité des délégués en exercice doit être présente à l'ouverture de la séance (les pouvoirs n'étant pas comptés pour le calcul du quorum).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, et cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Les Ponts de Cé, le 07 avril 2026  
Le président  
Jean-Paul PAVILLON



## ORDRE DU JOUR

N° DU DOSSIER	OBJET
	Désignation du secrétaire de séance
1	Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 12 mars 2026
2	Installation du Conseil et procès-verbal de l'élection du Président
3	<b>Délibération N° 1</b> : Détermination du nombre de vice-présidents
4	Installation du/de la premier.e vice-president.e et du/de la second.e vice-president.e des conseillers délégués
5	Lecture de la charte de l'élu local
6	<b>Délibération N° 2</b> : Gestion syndicale – Délégation d'attributions du Conseil Syndical au Président
7	<b>Délibération N° 3</b> : Demande de subvention de fonctionnement 2026 dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques
8	<b>Délibération N° 4</b> : Demande de subvention 2026 pour les pratiques artistiques des publics prioritaires, projet Padincha
9	<b>Délibération N° 5</b> : Demande de subvention 2026 pour les pratiques artistiques des publics prioritaires, projet Classe Orchestre au collège